

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE**



INSTITUT NATIONAL PEDAGOGIQUE
DE LA FORMATION PARAMEDICALE
HUSSEIN - DEY ALGER

**PROGRAMME DE FORMATION DES
AUXILIAIRES MEDICAUX EN
ANESTHESIE - REANIMATION DE
SANTE PUBLIQUE**

Décret exécutif n° 11-235 du 3 juillet 2011 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique

SOMMAIRE

➤	Référentiel métier	02-04
➤	Répartition des modules	05
➤	Formation pratique	06
➤	Principes pédagogiques	07
➤	Modalités d'évaluation	08-09
➤	Objectifs généraux de la formation	10
➤	Contenu théorique et pratique	11
➤	Première année de formation	12
➤	Physiologie et pathologie	13-15
➤	Pharmacologie	16-17
➤	Techniques d'anesthésie	18
➤	Enseignement dirigés et pratiques (techniques)	19-21
➤	Anesthésie et soins post – opératoires	22-23
➤	Hygiène et sécurité	24
➤	Méthodologie du mémoire professionnel	25-27
➤	Deuxième année de formation	28
➤	Anesthésie	29-30
➤	Enseignement dirigés et pratiques (anesthésie)	31
➤	Réanimation	32-33
➤	Les urgences	34-36
➤	Enseignements dirigés et pratiques (urgences)	37
➤	Prise en charge de la douleur	38
➤	Législation	39
➤	Ethique	40
➤	Vigilances	41
➤	Démarche qualité	42
➤	Initiation à la pédagogie	43

REFERENTIEL METIER

TITRE II

Dispositions applicables aux corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique.

Art.18.- Sont régis par les dispositions du présent statut les corps suivants :

- Le corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique ;
- Le corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation enseignant.

Chapitre 1

Le corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique.

Art.19.- Le corps des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique comprend quatre (4) grades :

- Le grade d'auxiliaire médical en anesthésie réanimation, mis en voie d'extinction ;
- Le grade d'auxiliaire médical en anesthésie réanimation principal;
- Le grade d'auxiliaire médical en anesthésie réanimation de santé publique ;
- Le grade d'auxiliaire médical en anesthésie réanimation major de santé publique.

Section 1

Définition des tâches

Art.20- les auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation sont chargés :

- D'accueillir et soutenir psychologiquement le patient ;
- D'établir le projet d'anesthésie, de planifier les activités y afférentes ;
- De contrôler et de préparer le matériel d'anesthésie selon l'état du patient, le choix d'anesthésie, le type d'intervention et sa durée ;
- De conduire le déroulement de l'anesthésie et/ou la réanimation per et post-opératoire ;
- De tenir et mettre à jour le protocole d'anesthésie réanimation du patient ;
- D'assurer, dans les soins d'urgence, la réanimation des malades présentant une détresse dans une ou plusieurs fonctions vitales de l'organisme jusqu'à leur prise en charge par un service spécialisé ;
- De surveiller et prendre en charge le patient lors de certains types de transport ;
- De participer à la formation des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique.

Art.21- Outre les tâches dévolues aux auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation, les auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation principaux sont chargés, d'assurer les actes complexes et spécialisés.

Ils participent également à la formation des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique.

Art.22- Les auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique sont chargés d'assurer les actes complexes et spécialisés, notamment :

- D'accueillir et soutenir psychologiquement le patient ;
- D'établir le projet d'anesthésie, de planifier les activités y afférentes ;
- De contrôler et de préparer le matériel d'anesthésie selon l'état du patient, le choix d'anesthésie, le type d'intervention et sa durée ;
- De conduire le déroulement de l'anesthésie et/ou la réanimation per et post-opératoire ;
- De tenir et mettre à jour le protocole d'anesthésie réanimation du patient ;
- D'assurer, dans les soins d'urgence, la réanimation des malades présentant une détresse dans une ou plusieurs fonctions vitales de l'organisme jusqu'à leur prise en charge par un service spécialisé ;
- De surveiller et prendre en charge le patient lors de certains types de transport ;
- De participer à la formation des auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique.

Art.23.- Outre les tâches dévolues aux auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation de santé publique, les auxiliaires médicaux en anesthésie réanimation majors de santé publique, sont chargés, notamment :

- D'élaborer et de réaliser en liaison avec l'équipe médicale le projet de service ;
- De programmer les activités d'anesthésie réanimation ;
- D'assurer le suivi et l'évaluation des activités d'anesthésie réanimation ;
- De contrôler la qualité et la sécurité des actes d'anesthésie ;
- D'assurer la gestion de l'information relative aux activités d'anesthésie réanimation ;
- D'accueillir et organiser l'encadrement des personnels, des étudiants et des stagiaires affectés au service.

REPARTITION DES MODULES
EN 1^{ère} ET 2^{ème} ANNEE
VOLUME HORAIRE THEORIQUE : 1077H

1^{ère} Année		V.H.	COEF
N°	MODULES		
01	Physiologie et pathologie	120H	3
02	Pharmacologie	100H	3
03	Techniques d'anesthésie	90H	3
04	Enseignements dirigés et pratiques (techniques)	90H	3
05	Anesthésie et soins post-opératoires	92H	3
06	Hygiène et sécurité	21H	1
07	Méthodologie du mémoire professionnel	30H	4
	Evaluations	27H	
	TOTAL	570H	

2^{ème} Année		V.H.	COEF
N°	MODULES		
01	Anesthésie	63H	3
02	Enseignements dirigés et pratiques (anesthésie)	60H	3
03	Réanimation	90H	3
04	Les urgences	120H	3
05	Enseignements dirigés et pratiques (urgences)	60H	3
06	Prise en charge de la douleur	15H	2
07	Législation	15H	1
08	Ethique	15H	1
09	Vigilance	15H	2
10	Demarche qualité	15H	2
11	Initiation à la pédagogie	15H	1
	Evaluations	24	
	TOTAL	507H	

FORMATION PRATIQUE

1^{ère} année		2^{ème} année	
Services	Durée	Services	Durée
Service chirurgie générale, urologique	02 mois	Service chirurgie pédiatrique	02mois
Service neurochirurgie	01 mois	Service hémodialyse	01mois
Service ophtalmologie – ORL - Maxillo-faciale	01 mois	Service gynécologie	01 mois
Service chirurgie thoracique	01 mois	Service orthopédie	01 mois
		Service chirurgie cardiovasculaire	01 mois
Total	05 mois	Total	06 mois

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

La formation des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation s'appuie sur 3 concepts :

- Formation d'adulte ;
- Formation par alternance ;
- Formation professionnalisante.

Cette formation est basée sur une pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant.

L'emploi de méthodes actives lui permet :

- De s'impliquer dans sa formation ;
- De s'auto-évaluer ;
- D'engager une réflexion sur sa profession ;
- De devenir un professionnel autonome et responsable.

MODALITES D'EVALUATION

1/Evaluation théorique :

- L'évaluation porte sur l'ensemble des enseignements théoriques dispensés.
- Elle est anonyme, elle est notée sur 20, chaque épreuve dure 1 h 30, les copies sont corrigées par l'enseignant du module.
- Les enseignements théoriques sont validés si l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20. Si la note est inférieure à 10/20, une épreuve de rattrapage est organisée dans les mêmes conditions.

2/ Evaluation clinique :

- L'évaluation clinique est organisée pour chaque stage.
- Elle est notée sur 20. Elle est validée si l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.
- La mise en situation professionnelle se déroulera en secteur d'anesthésie. Elle est évaluée par un médecin anesthésiste, un PEPM de l'option ou un tuteur de stage de la spécialité sur la base d'une grille d'évaluation.
- Si la note est inférieure à 10/20, une session de rattrapage est organisée dans les mêmes conditions.

3/ Evaluation des stages :

- L'évaluation des stages est réalisée à la fin de chacun d'entre eux selon les critères définis conjointement par l'équipe pédagogique et les professionnels accueillant les étudiants.
- L'évaluation est effectuée par un médecin spécialiste, ou un PEPM, ou par un tuteur de stage.
- La fiche d'évaluation permet une appréciation de l'étudiant quant à ses connaissances en anesthésie réanimation, son comportement, son assistance et ses capacités professionnelles.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

En fin de formation, l'étudiant doit être capable de :

- Participer avec le médecin spécialiste qualifié en anesthésie réanimation aux techniques d'anesthésie générale et loco-régionale ;
- Assurer la prise en charge de la personne soignée au cours : des différents actes d'anesthésie, des situations d'urgence et de réanimation ;
- De la prise en charge de la douleur;
- Assurer la continuité des soins ;
- Contribuer à la sécurité des personnes soignées ;
- Développer une réflexion éthique ;
- Participer à l'encadrement et à la formation des différents personnels de santé ;
- Participer à la recherche en soins infirmiers et d'en faire communication;
- Analyser, évaluer sa pratique professionnelle et participer à l'évaluation de la qualité des soins; s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire au sein du service de soins infirmiers et du système de santé.

CONTENU THEORIQUE ET PRATIQUE

Les objectifs sont définis par année mais il appartient à chaque institut de les répartir sur les trois séquences annuelles donnant lieu chacune à validation.

PREMIÈRE ANNÉE DE FORMATION

Objectif de l'enseignement:

A la fin de la première année de formation, l'étudiant doit être capable de :

- Participer à la prise en charge d'un patient en phase pré, per-anesthésique et post-interventionnelle immédiate quel que soit le type d'anesthésie ;
- Préparer les sites de pré-anesthésie, d'anesthésie et de surveillance post-interventionnelle; participer à l'accueil et à l'installation du patient;
- Participer à une anesthésie générale, locale ou loco-régionale et aux soins post-interventionnels spécifiques ;
- Différencier les techniques anesthésiques en fonction du terrain, du type de chirurgie et du degré d'urgence ;
- Identifier les différents temps d'une anesthésie, de la chirurgie; surveiller et participer à la réanimation du patient au cours d'une anesthésie ;
- Dépister les complications et participer à leur traitement en période per-anesthésique et post-interventionnelle immédiate;
- Organiser ces actions avec méthode.

**PHYSIOLOGIE ET PATHOLOGIE
(PHYSIOPATHOLOGIE)**

VH : 120H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR SPdevra être capable d'expliquer les mécanismes physiopathologiques et les thérapeutiques qui peuvent interférer avec l'anesthésie.

Contenu du module :

1-Fonction de commande et de régulation :

- Rappel anatomique ;
- Physiologie du système nerveux central et autonome ;
- Physiologie et physiopathologie du sommeil ;
- Physiologie et physiopathologie de la douleur ;
- Physiologie et physiopathologie de la thermorégulation ;

2-Physiologie et physiopathologie de la contraction musculaire

3 – Physiopathologie de l'hypertension artérielle.

4 – Physiopathologie de l'œdème aigu du poumon.

5 – Equilibre hydro-électrolytiques :

- Déséquilibres hydriques.
- Troubles du sodium.
- Troubles du potassium.
- Troubles du calcium et des autres ions.

6 – Physiopathologie de l'insuffisance cardiaque.

7 – Physiopathologie de l'asthme.

8 – Physiopathologie de l'insuffisance respiratoire :

- **Aiguë et chronique**
- **pneumopathies graves :**
 - Infectieuses
 - Non infectieuses (Syndrome de Mendelson)

9 – physiopathologie de La ventilation artificielle

10- Physiopathologie de l'insuffisance rénale aiguë et chronique.

11- Physiopathologie des troubles de l'équilibre acido- basique:

- Acidose métabolique.
- Acidose respiratoire.
- Alcalose métabolique.
- Alcalose respiratoire.
- Troubles mixtes

12 – Physiopathologie du diabète.

Complications métaboliques du diabète :

- Acidocétose diabétique -acidose lactique
- Hypoglycémies isolées
- coma hyperosmolaire.

13 – Physiopathologie des occlusions intestinales.

14 – Physiopathologie des pancréatites.

15 – Physiopathologie de l'insuffisance hépatocellulaire.

16-Physiopathologie des hémorragies digestives

17-Physiopathologie des perforations digestives

18 – Physiopathologie des péritonites.

19 – Physiopathologie de l'état de choc :

- Cardiogénique.
- Hypovolémique : Relatif-absolu
- Septique.

20 – Physiopathologie de l'insuffisance coronarienne partielle et totale.

21– Physiopathologie des troubles du rythme à caractère aigu.

22 – Physiopathologie des brûlures graves.

23– Physiopathologie des embolies pulmonaires :

- Cruorique.
- Graisseuse.
- Gazeuse.
- Amniotique.

24– Physiopathologie de l'œdème cérébral.

25– Gangrène gazeuse.

26 – Syndrome vasculo-rénal.

27– Eclampsie.

28-Physiopathologie des troubles thromboemboliques

29-Physiopathologie de l'inflammation

30-Physiopathologie de la coagulation intravasculaire disséminée (CIVD)

31 – Physiopathologie des comas.

32-Physiopathologie de l'insuffisance surrénalienne

PHARMACOLOGIE

VH : 100H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR SP devra être capable de :

- Maîtriser la pharmacologie des différents produits utilisés en anesthésie – réanimation.

Contenu du module :

- Lois physiques des gaz et leur vaporisation ;
- Gaz et anesthésiques volatils ;
- Hypnotiques barbituriques et non Barbituriques ;
- Myorelaxants et leurs antagonistes ;
- Morphiniques et leurs antagonistes ;
- Neuroleptiques et parasympholytiques ;
- Benzodiazépines et leurs antagonistes ;
- Anesthésiques locaux;
- Anticoagulants, thrombolytiques et antiagrégants
- Produits sanguins stables
- Médicaments du système nerveux autonome
- Les drogues vasoactives
- Les antihypertenseurs injectables
- Les antidiabétiques

- Les diurétiques
- Les anti- inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens
- Les anti histaminiques injectables
- Les bêtamimétiques
- Les antibiotiques

TECHNIQUES D'ANESTHESIE (METHODES ET TECHNIQUES EN ANESTHESIE-REANIMATION)

VH :90H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :
- S'approprier les différentes méthodes et techniques d'anesthésie afin d'optimiser la prise en charge du malade pendant les périodes péri opératoires.

Contenu du module :

Consultation et visite de pré anesthésie.

Prémédication

Accueil du patient au bloc opératoire ; soins relationnels en anesthésie.

Recueil de paramètres hémodynamiques.

-Abords vasculaires en anesthésie

-Oxygénothérapie normobare.

-Ventilation per anesthésique :

- Intubation oro- et naso- trachéale;
- Intubation difficile ;
- Masques laryngés et autres ;
- Circuits d'anesthésie et ventilateurs d'anesthésie.
- Ventilation mécanique au cours de l'anesthésie ;

ENSEIGNEMENTS DIRIGES ET PRATIQUES (TECHNIQUES)

VH : 90H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- De participer à la mise en œuvre et à l'application des différents protocoles d'anesthésie réanimation du patient.

Contenu du module :

- Préparation et procédure de contrôles des sites d'anesthésie et de surveillance post-interventionnelle.
- Gestion du matériel d'anesthésie et de réanimation.
- Informatique appliquée à la spécialité.
- Tenue de la feuille d'anesthésie.
- Dilution des médicaments.
- Ventilation manuelle au masque
- Intubation : matériel, technique et pratique.
- Intubation difficile : principes, matériel, algorithme.
- Conditionnement des gaz, manodétendeurs, débitmètres et mélangeurs de sécurité.
- Circuits et ventilateurs d'anesthésie.
- Utilisation des appareils délivrant des anesthésiques volatils.
- Utilisation du matériel d'administration des anesthésiques par voie intraveineuse.

Anesthésie générale :

- Les différents stades de l'anesthésie
- Différentes techniques ;
- Induction, entretien et surveillance ;
- Réveil ;
- Incidents, accidents, hyperthermie maligne.

Anesthésie locorégionale :

- Différentes techniques ;
- Principes, entretien, surveillance et récupération ;
- Incidents, accidents.

Postures en anesthésie:

- Incidences des différentes positions ;
- Surveillance ;
- Incidents, accidents.
- **Incidents et accidents liés à l'environnement.**
- **Techniques d'économie de sang.**
- **Monitoring :**
 - Respiratoire ;
 - Cardio-vasculaire non invasif ;
 - Cardio-vasculaire invasif : principes, matériel et technique ;
 - De la curarisation ;
 - De la température ;
 - De l'anesthésie.

-Moyens de prévention et de lutte contre l'hypothermie

Abords vasculaires périphériques et cathéters artériels radial.

- Systèmes de perfusion.

- Abords vasculaires centraux : principes, techniques et matériel.
 - Conduite à tenir devant un arrêt cardio-respiratoire (adulte et enfant)
 - Protocole de réanimation du nouveau-né en salle de naissance
 - Anesthésie générale et locorégionale : principes, techniques, matériel, surveillance et complications.
 - **Transfusion sanguine :**
 - Détermination des groupes sanguins
 - Montage et utilisation des appareils permettant une transfusion massive, une auto transfusion.
- Principes des expansions volémiques (adulte et enfant)

**ANESTHESIE ET SOINS POST – OPERATOIRES
(SELON LE TERRAIN ET LE TYPE DE CHIRURGIE (1ERE PARTIE))**

VH 92H COEF :3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Appliquer les protocoles d'anesthésie et de réanimation selon le terrain et le type de chirurgie.

CONTENU DU MODULE :

Anesthésie selon le terrain :

- Anesthésie du patient à estomac plein ;
- Anesthésie du vieillard ;
- Anesthésie du patient obèse ;
- Anesthésie du patient présentant une pathologie respiratoire aigüe et chronique;
- Anesthésie de l'hypertendu
- Anesthésie chez le diabétique
- Anesthésie du patient présentant une pathologie cardiaque et vasculaire ;
- Anesthésie du patient insuffisant rénal aigüe et chronique et en vue d'une transplantation rénale ;

- Anesthésie du patient insuffisant hépatique et cirrhotique ;
- Anesthésie du patient diabétique ;
- Anesthésie du patient éthylique et du patient toxicomane ;
- Anesthésie du patient allergique.
- Anesthésie du dénutri
- Anesthésie en urgence

Anesthésie selon le type de chirurgie :

- Anesthésie en chirurgie abdominale et digestive, anesthésie en chirurgie hépatique ;
- Anesthésie en chirurgie orthopédique et traumatologique ;
- Anesthésie en ophtalmologie, en chirurgie ORL, en chirurgie maxillo-faciale ;
- Anesthésie en chirurgie urologique ;
- Anesthésie pour la coeliochirurgie ;
- Anesthésie pour la chirurgie plastique.

HYGIENE ET SECURITE

VH : 21H COEF : 1

Objectifde l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Promouvoir l'hygiène et appliquer les normes de sécurité, de vigilances en péri anesthésie.

Contenu du module :

- L'infection en milieu hospitalier, épidémiologie
- Règles d'hygiène en anesthésie, réanimation, urgences et spécificités de la prise en charge du malade contaminant.
- Risques professionnels liés aux accidents d'exposition au sang et liquides biologiques.
- Risques professionnels liés à l'exposition aux rayonnements.
- Risques professionnels liés à l'exposition aux gaz et vapeurs anesthésiques.
- Risques professionnels liés à l'électrification.
- Procédures en cas d'accidents de travail et maladies professionnelles
- Entraînement à la prévention incendie.

METHODOLOGIE DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

VH :30H COEF : 4

Objectif d'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Concevoir et élaborer un travail de recherche appliquée

Contenu du module :

Les étapes de la démarche du mémoire professionnel :

Observation du terrain

Repérage d'une situation- problème :

- Dysfonctionnement ;
- Amélioration souhaitée ;
- Innovation, projet.

La question de départ :

Formuler la question en veillant :

- A la clarté ;
- A la faisabilité ;
- A la pertinence.

L'Exploration :

- **Les lectures exploratoires :**
 - Sélectionner les textes ;
 - Lire avec méthode ;
 - Résumer, comparer (textes, entretiens).
- **Les entretiens :**
 - S'y préparer et les préparer ;
 - Rencontrer les acteurs concernés ;
 - Adopter une attitude d'ouverture.

La problématique :

- Faire le point des lectures et des entretiens ;
- Se donner un cadre théorique ;
- Expliciter la problématique retenue.

La construction :

- Construire les hypothèses et la méthode en précisant :
 - Les relations entre les concepts ;
 - Les relations entre les hypothèses ;
 - Construire les concepts en précisant :
 - Les dimensions ;
 - Les indicateurs.

L'observation retenue :

- Délimiter le champ d'observation, concevoir l'instrument d'observation et le tester ;
- Procéder à la collecte des informations.

L'analyse des informations :

- Décrire et préparer les données pour l'analyse ;
- Mesurer les relations entre les variables ;
- Comparer les résultats obtenus à ceux attendus ;
- Rechercher la signification des écarts.

Les pistes d'action :

- Les dégager en veillant à leur faisabilité :
 - Réalisme ;
 - Economie ;
 - Durée.
- Rappeler la démarche ;
- Présenter les résultats en mettant en évidence :
 - Les nouvelles connaissances ;
 - Les conséquences pratiques.

DEUXIEME ANNEE DE FORMATION

Objectif de l'enseignement:

A l'issue de cette formation, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Participer à la prise en charge d'un patient quelque soit la technique anesthésique, le terrain, le degré d'urgence et la spécialité
- la technique anesthésique, le terrain, le degré d'urgence et la spécialité ;
- Effectuer les soins spécifiques de réanimation aux malades atteints de pathologies graves ;
- Maîtriser les outils de gestion et d'organisation des soins en collaboration avec l'équipe soignante dans le cadre de la réanimation et des soins d'urgence;
- Participer, dans le cadre des urgences, à la prise en charge pré-hospitalière de tout patient présentant une détresse ou un traumatisme et effectuer la surveillance et les soins de ces patients au cours du transport ;
- Participer à l'accueil hospitalier des urgences.

ANESTHESIE
(SELON LE TERRAIN ET TYPE DE CHIRURGIE 2EME PARTIE)

VH : 63H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Assurer la prise en charge du patient au cours des différents actes d'anesthésie.

Contenu de la matière :

Anesthésie en gynécologie.

Anesthésie en obstétrique :

- Anesthésie de la femme enceinte pour raison autre qu'obstétricale ;
- Anesthésie et pathologies obstétricales ;
- Anesthésie générale et loco-régionale en obstétrique ;
- Analgésie obstétricale.

Anesthésie en chirurgie pédiatrique :

- Physiologie néonatale ;
- Anesthésie en chirurgie infantile ;

Anesthésie en neurochirurgie ;

**Anesthésie en chirurgie de la thyroïde et des
parathyroïdes ;**

Anesthésie en chirurgie surrénalienne

Anesthésie en chirurgie cardiaque et en vue d'une transplantation;

**Anesthésie en chirurgie thoraco-pulmonaire en vue d'une
transplantation ;**

Anesthésie du patient transplanté et du patient immunodéprimé ;

Anesthésie en dehors du bloc opératoire ;

Anesthésie en ambulatoire

Anesthésie et maladies rares :

- ✓ **Porphyrie**
- ✓ **Myasthénie**

ENSEIGNEMENTS DIRIGES ET PRATIQUES (ANESTHESIE)

VH : 60H COEF : 3

Objectif de l'enseignement:

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de:

- Participer à la mise en application du projet d'anesthésie et de planifier les activités y afférentes

Contenu du module :

Le nouveau-né et l'enfant :

- Abords vasculaires périphériques, perfusion, transfusion ;
- Dilution des médicaments ;
- Ventilation manuelle au masque ;
- Intubation, masque laryngé et autres : matériel, technique et pratique ; circuits, ventilateurs; incubateurs et tables chauffantes;
- Conduite à tenir devant un arrêt cardio-respiratoire ;
- Prise en charge de l'enfant et de sa famille en période péri-opératoire.

Chirurgie cardiaque et thoracique :

- Principe de la circulation extra-corporelle ;
- Principe du ballon de contre-pulsion aortique ;
- Principe de l'entraînement cardiaque endo-cavitaire ;
- Techniques d'intubations sélectives ;
- Techniques de drainage thoracique.

REANIMATION

VH : 90H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Reconnaître les différentes pathologies médico-chirurgicales nécessitant une réanimation :

Contenu du module :

Pharmacologie :

- Généralités sur les médicaments anti-infectieux et antibiotiques
- **Les agents cardio vasoactifs**
 - **Complications cardio-vasculaires et respiratoires post-opératoires.**
 - **Insuffisance respiratoire aiguë et chronique de l'adulte.**
 - **Ventilation mécanique de longue durée en réanimation et sevrage.**
 - **Insuffisance rénale aigue et chronique :**
 - Les techniques d'épuration extrarénale ;
 - La préparation à la transplantation.

Le brûlé :

- **Prise en charge pré- hospitalière, bilan, réanimation ;**
 - **Alimentation entérale et parentérale ;**
 - **Prise en charge des pathologies infectieuses graves :**
 - Les péritonites ;
 - Les septicémies ;
 - La gangrène gazeuse.
- **Prise en charge d'une personne en état de mort encéphalique dans la perspective de prélèvements**
 - **Ventilateurs et les différents modes de ventilation en réanimation**
 - Complications et surveillance
 - Trachéotomie et soins aux trachéotomisés
 - Nutrition du patient en réanimation
 - Les moyens, les techniques, les complications et la surveillance
 - Techniques d'épuration extra-rénale

Les moyens, les techniques, les complications et la surveillance de l'hémodialyse, de l'hémofiltration et de la dialyse péritonéale

Soins aux patients comateux

Soins relationnels en réanimation, prise en charge du patient et de sa famille ;

-Transport intra-hospitalier des patients de réanimation.

LES URGENCES

VH : 120H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable :

- D'identifier les différentes urgences medico- chirurgicales et mettre en œuvre une conduite à tenir adéquate.

Contenu du module :

Organisation de l'aide médicale d'urgence :

- Plan ORSEC, plan blanc, plan rouge ;
- Organisation du SAMU;
- Accueil des blessés en quantité massive ; secours dans des situations particulières mer, montagne.

Etats de détresse : bilan, prise en charge pré-hospitalière, transport et accueil hospitalier :

- Détresse respiratoire ;
- Détresse cardiovasculaire ; détresse neurologique ;
- Détresse métabolique.

Traumatismes : bilan, prise en charge pré-hospitalière, transport et accueil hospitalier :

- Plaies par balle et arme blanche ;
- Incarcération, compression prolongée, délabrement ;
- Traumatismes crâniens et rachidiens ;
- Traumatismes thoraciques ;
- Traumatismes des membres ;
- Traumatismes abdominaux ;
- Polytraumatisé.

Pathologies non chirurgicales et les urgences médicales :

- Pathologies spécifiques des patients socialement défavorisés ;
- Pendoison, noyade, électrocution, électrisation, gelures ;
- Hypothermie accidentelle ;
- Hémorragies digestives ;
- Pertes de connaissance ;
- Comas toxiques, métaboliques, vasculaires ;
- Etat de mal convulsif ;
- Intoxications médicamenteuses ;
- Intoxication à l'oxyde de carbone ;
- Intoxications aux produits chimiques, envenimements ;
- Irradiations ;
- Accouchement imminent ;
- Urgences pédiatriques extrahospitalières et transport pédiatrique ;
- Etats d'agitation ;
- Urgences psychiatriques.

Anesthésie dans le cadre de l'urgence :

- Anesthésie pré-hospitalière ;
- Anesthésie du polytraumatisé ;
- Anesthésie du patient en état de choc

ENSEIGNEMENT DIRIGES ET PRATIQUES (URGENCES)

VH : 60H COEF : 3

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR doit être capable de :

- Organiser les actions d'urgences par priorité et assurer les soins d'urgence de réanimation des malades présentant une détresse dans une ou plusieurs fonctions vitales

Contenu du module :

- Organisation d'un service d'aide médicale d'urgence.
- Organisation face à une situation de crise.
- Participation aux plans d'urgence.
- Recueil, organisation, exploitation et transmission de l'information.
- Techniques et matériel de soins et de surveillance en situation extraordinaire :
- Ramassage et installation des personnes transportées ;
- Trousses d'urgences.
- Véhicules d'intervention et leur équipement ;
- Salle d'accueil et de déchoquage : équipement, organisation ;
- Chariot d'urgence ;
- Défibrillation automatique et défibrillation semi-automatique ;
- Oxygénothérapie hyperbare ;
- Stratégie d'accueil ;
- Soins relationnels aux urgences.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

VH : 15H COEF : 2

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR doit être capable de :

- Analyser, évaluer et prendre en charge la douleur
- Législation inhérente à la douleur.
- Appliquer les protocoles de la douleur

Contenu du module :

- Physiologie de la douleur (adulte et enfant)
- Soins relationnels : la dimension psychologique de la douleur.
- Les différents modes d'évaluation de la douleur
- Thérapeutiques de la douleur (médicamenteuses et non médicamenteuses)
- Les protocoles de la douleur selon les types de chirurgies et salle de soins post interventionnelles.

LEGISLATION

VH : 15H COEF : 1

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR doit être capable de :

- Connaître les notions de législation et d'éthique professionnelle.

Contenu du module :

- La démarche éthique et l'implication de l'auxiliaire médical en anesthésie et réanimation.
- Les lois de bioéthique, les textes relatifs aux droits
- Textes relatifs à l'exercice de l'anesthésie, de la médecine d'urgence, de la réanimation et responsabilité professionnelle
- Textes relatifs à l'exercice professionnel de l'auxiliaire médical en anesthésie et réanimation et ses champs d'activité.
- Principales lois et règlements concernant le fonctionnement de l'hospitalisation.
Statuts des personnels de la fonction publique.
- Fonction et position de l'auxiliaire médical en anesthésie et réanimation dans le système de soins.

ETHIQUE

VH : 15H COEF : 1

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR doit être capable de :

- S'approprier des attitudes et des aptitudes lui permettant de faire face à la vie active en matière d'éthique .

Contenu du module :

- Les normes ,déviations
- Valeurs et croyances
- Cultures et religions
- Le respect de la vie et de la mort
- Le secret professionnel
- Comportement de l'AMAR au sein d'une équipe pluridisciplinaire

VIGILANCE

VH : 15H COEF : 2

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR doit être capable de :

- Développer les différents concepts avec les textes de référence.
- Respecter la réglementation en vigueur relative aux soins et aux traitements d'urgence : définition, concepts et principe généraux.

Contenu du module :

Matériorvigilance

- Textes de référence ;
- Applications aux domaines de l'anesthésie, de réanimation et des urgences ;
- Implication de l'AMAR

L'hémovigilance :

- Textes de référence ;
- Implication de l'AMAR

La pharmacovigilance :

- Textes de référence ;
- Implication de l'AMAR

DEMARCHE QUALITE

VH : 15H COEF : 1

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'AMAR devra être capable de:

- Acquérir les principaux concepts et règlements pour assurer des soins de qualité en anesthésie réanimation.
- Contrôler la qualité et la sécurité des actes relevant de la réanimation et de l'anesthésie

Contenu du module :

- Démarche de soins en anesthésie en réanimation
 - - Gestion des dispositifs médicaux
 - - Aspect prioritaire en chirurgie réglée et en urgence et en salle de réveil
- Principes conceptuels et réglementaires.**
- Méthodologie d'élaboration.**
- Composantes de l'assurance qualité :**
- Référentiels ; Procédures ; Protocoles ; Fiches techniques.
- Charte des blocs opératoires, services de réanimation et de salles de surveillances post-interventionnelles.**
- Saisie de l'activité.**
- Gestion des risques**

INITIATION A LA PEDAGOGIE

VH : 15H COEF : 1

Objectif de l'enseignement :

Au terme de cet enseignement, l'étudiant AMAR devra être capable de :

- Accueillir et organiser l'encadrement des personnels des étudiants et des stagiaires affectés au service.
- S'approprier les outils méthodologiques de l'analyse des pratiques professionnelles.

Contenu du module

- Définition des concepts : alternance, formation, évaluation, pédagogie
- Introduction à l'analyse des pratiques professionnelles.
- Travaux séminaires d'analyse des pratiques professionnelles.